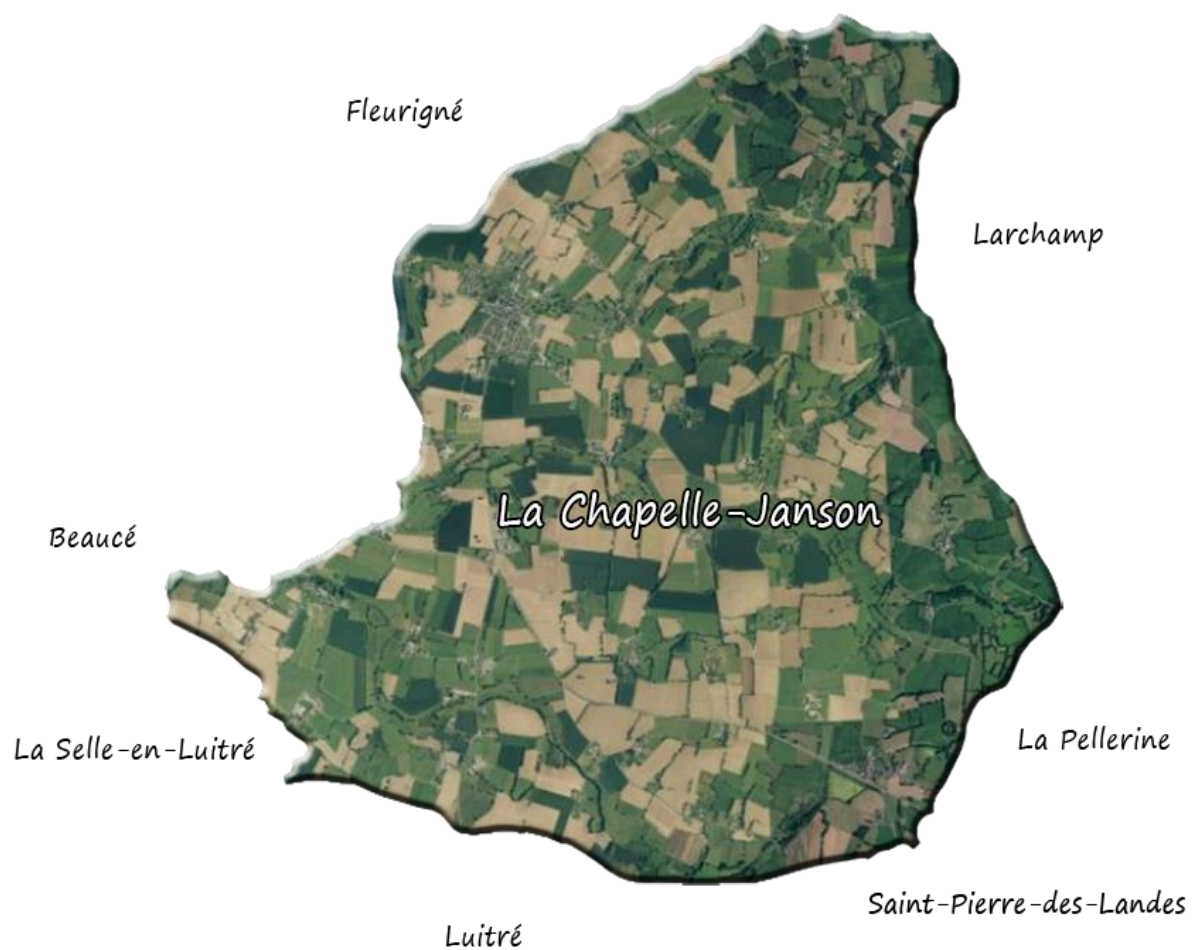


PLAN LOCAL D'URBANISME

6.7 Bilan de la concertation

Date d'arrêt du projet de PLU : 9 septembre 2021



COMMUNE DE LA CHAPELLE-JANSON

Le présent document a pour objectif de faire un état des lieux de l'accomplissement des modalités de concertation fixées dans la délibération de prescription de la révision du PLU de PARIGNÉ LE PÔLIN.

En séance du 22 février 2018, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes :

Moyens d'information :

- mise à disposition sur le site internet de la collectivité et à l'accueil de la mairie des éléments soumis à la concertation ;
- information sur les différentes étapes de la procédure depuis le site internet de la mairie et dans le journal municipal ;

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- mise à disposition d'un registre à l'accueil de la mairie à compter de l'affichage de la présente délibération et jusqu'à l'approbation du PLU ;
- organisation de réunions publiques ;

[Le recueil des observations](#)

Un registre ainsi qu'une boîte à suggestions ont été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie dès le début de la procédure de révision du PLU. Une adresse mail dédiée a également été créée.

Registre : aucune remarque n'a été formulée.

Adresse électronique dédiée : Aucun courriel n'a été reçu.

[Communication dans la presse locale et sur les supports municipaux](#)

Des articles ont été régulièrement publiés pour informer sur l'état d'avancement de la révision du PLU dans les conditions suivantes.

- Sur le site internet de la commune.
- Dans le bulletin municipal.
- Dans le journal Ouest-France.

[Les panneaux d'informations](#)

Une exposition (panneaux A0) a été affichée en mairie durant plusieurs mois, pour informer le public de l'avancée du projet communal.

[La mise à disposition des informations relatives à la révision en mairie](#)

Tout au long de la procédure, des documents d'information relatifs au PLU étaient à disposition.

[Les temps de rencontre et d'échanges](#)

Deux réunions publiques ont été organisées aux dates suivantes.

- 18 février 2021 : présentation du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). 16 personnes étaient présentes.
- 1^{er} juillet 2021 : présentation du projet de PLU. 7 personnes étaient présentes.

La publicité de ces rencontres a été réalisée par voie de presse, par affichage en mairie, dans le bulletin municipal et sur le site internet municipal.

Une permanence a également été tenue par le bureau d'études en mairie le 24 juin 2021 pour répondre aux questions de la population. Cette rencontre a été annoncée sur le site internet de la commune et par affichage en mairie. 3 personnes se sont présentées.

Les questions, observations et requêtes formulées au cours des débats lors des réunions publiques ont permis de relever les préoccupations des administrés, concernant la constructibilité des terrains, les périmètres sanitaires et l'implantation des bâtiments.

[Le questionnaire à destination de la population](#)

Au lancement des études, la diffusion d'un questionnaire a permis aux habitants de se prononcer sur les projets pour la décennie à venir en matière d'habitat, d'équipements, de mobilité et de cadre de vie.

20 questionnaires ont été retournés. Les résultats du questionnaire sont présentés en détail à la fin du document.

BILAN DE LA CONCERTATION

MODALITES DE CONCERTATION	BILAN
Registre et boîte à suggestions à l'accueil de la mairie	Aucune remarque
Création d'un courriel dédié	Aucun mail n'a été reçu.
Les bulletins municipaux et articles de presse	Les informations relatives aux enjeux et aux objectifs de la révision du PLU ont été diffusées.
La mise à disposition des informations en mairie	Tout au long de la procédure.
Les panneaux de concertation	L'exposition a favorisé la visibilité de la procédure à partir du 18 octobre 2018 jusqu'à l'arrêt du PLU.
Les temps de rencontre et d'échanges	<p>Bilan réservé. La participation des habitants aux réunions a été faible, la réunion publique de présentation du PADD a réuni 16 personnes et la réunion publique de présentation du projet a réuni une sept personnes.</p> <p>Les échanges ont notamment porté sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- la constructibilité des terrains ;- les périmètres sanitaires des exploitations agricoles ;- l'implantation des bâtiments ; <p>Avis réservé sur la permanence organisée le 24 juin 2021 : seules 3 personnes se sont déplacées lors de la permanence tenue par le bureau d'études.</p>
Le questionnaire à destination de la population	Bilan positif : 20 questionnaires ont été retournés.

Annexe : synthèse des réponses au questionnaire à destination de la population

NB : 20 questionnaires reçus

Image et perception du bourg

Concernant l'image globale du centre-bourg, les réponses retiennent essentiellement l'environnement de la commune.

Points positifs signalés les commerces et la maison de santé.

Points négatifs : la circulation routière et le passage d'engins agricoles.

Les déplacements

Souhait d'une réorganisation de la circulation dans le centre-ville pour réduire de la vitesse et donner plus de place à des liaisons douces sécurisées (piéton et vélo).

Ces nouvelles circulations douces sont fréquemment demandées dans le centre-bourg.

Les commerces et services

L'offre commerciale semble insuffisante ; les sondés demandent l'accueil de nouveaux commerces de proximité (salon de coiffure, épicerie...).

Même satisfaction pour les services de proximité ainsi que les équipements. Les équipements sportifs et de loisirs pourraient être développés, notamment pour les enfants et les adolescents. Le niveau d'équipements et l'offre de services satisfont la grande majorité des habitants, cependant ils demandent fréquemment des équipements sportifs et de loisirs et des salles pour les associations.

Les éléments à protéger

Les personnes ayant répondu souhaitent que le caractère naturel et bocager de la commune soit préservé.